

9 mars 2017

Union syndicale
Solidaires

144 Bd de la Vierge 75019 Paris	Téléphone : 01 66 38 33 20 Télécopie : 01 48 47 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
------------------------------------	--	--

Solidaires en action N° 147

Le 9 mars 2017

Nos droits, contre leurs privilèges

Il y a eu un démantèlement du mouvement contre la loi travail. Comme nous l'avions dénoncé durant ces mois de mobilisation, la mise en œuvre des mesures induites par cette loi se traduit par une soumise de régressions sociales.

Les effets de la loi dans nos entreprises et dans nos services sont multiples :

- Ainsi, le journal La Voix du Nord, entend supprimer 25 % de son effectif (toutes catégories de personnel confondues) alors qu'il a dégagé en 2015 un résultat net de 5,4 millions d'euros ! Il s'appuie pour cela sur les dispositions de la loi travail permettant de recourir à un PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi) dès lors qu'il y a un recul du chiffre d'affaires.
- Un accord de mobilisation du temps de travail sur 3 ans a été signé dans la métallurgie.
- Le transfert de contrats de salariés en lors de transfert de marché de sous-traitance sans prise en compte des avantages lors de réaffectation.
- Des accords d'entreprise en dépit des conventions collectives sur le temps de travail, les autorisations d'absence.

Les enjeux sont nombreux, les travailleurs et travailleuses, les militant·es syndical·es qui se sont battu·es pendant ces nombreux mois ne sont pas prêts à accepter toutes ces applications.

Au-delà, l'Union syndicale Solidaires a porté des **actions juridiques** : deux recours devant le Conseil d'Etat contre des décrets de la loi Travail relatifs à la pause temps de travail, présentée comme le cœur de cette « réforme » et une enquête sur concentration de décrets relatif au référendum d'entreprise, symbole de démocratie sociale.

Solidaires continue à exiger :

- l'abrogation de la loi El Khomri qui ne fait que renforcer les privilèges patronaux,
- des droits nouveaux pour les salarié·es, la jeunesse et les privé·es d'emploi,
- la libération et la relaxe immédiate de toutes et tous les esbattillé·es de la loi travail.

Une période de vœux nous aura annoncé avec une campagne présidentielle durant laquelle nous assister à une multiplication des propos racistes et propositions de reculs sociaux. La suite risque de s'être guère plus réjouissante. C'est pourquoi nous pensons qu'il est primordial de continuer à faire entendre la voix des organisations syndicales comme des autres organisations du mouvement social durant cette période. Traditionnellement l'espace public et médiatique est occupé jusqu'à saturation par l'élection présidentielle. Fournir, nos revendications soient entendues et nous refusons de nous taire durant cette période pour y assister en spectateurs et spectatrices.

C'est dans cet esprit que Solidaires est intervenu dans la campagne « Nos droits contre leurs privilèges » aux côtés de syndicats (FSU, Confédération paysanne, CNT-SQ, Syndicat de la Magistrature...) et d'associations comme le DAL, ATTAC, le FASTI, VISA ou le MNCF.


Cette campagne a été lancée publiquement le dimanche 26 février par l'occupation d'un bâtiment vide de plusieurs milliers de mètres carrés dans l'objectif de lever des fonds pour le DAL et d'installer un QG de campagne. Malheureusement, la police a procédé à l'expulsion de ce bâtiment concédé par le maire de Paris à la chambre de commerce.

Articulée autour de 4 axes (justice sociale, droits fondamentaux, libertés individuelles et lutte contre les discriminations) la campagne a de nombreuses dates devant elle : présence lors des manifestations des 7 et 8 mars, elle se sera également le 19 mars, avant un meeting parisien le 29 mars et une manifestation le 1^{er} avril avant une semaine consacrée à l'évasion fiscale et des événements autour du thème « Rendez l'argent ! »

Ces Tâches ont bien d'autres cette campagne localement pour ne pas qu'elle reste un appel national à vaine cadavre. Plusieurs Solidaires locaux ont déjà initié ou rejoint des collectifs départementaux. Cette démarche est à généraliser. Et gagnons que les liens ainsi créés nous seront utiles très bientôt pour construire les résistances de demain.

Retrouvez l'appel, le matériel de campagne, l'agenda des initiatives sur le site l'Espace commun des mouvements sociaux - Nos droits contre leurs privilèges : <http://www.acdroits.org>

1



Au sommaire de ce nouveau numéro du bulletin "Solidaires en action" :

- Nos droits, contre leurs privilèges
- 19 mars : en marche pour la justice et la dignité
- Services d'Incendie et de Secours : mobilisation le 14 mars
- Bobigny : mobilisation contre la « casse » de l'éducation
- Clermont le 23 mars : c'est le printemps douanier
- 30 mars : journée d'action des retraité·es
- Besançon : non à la répression à l'université
- Finances publiques : le Nord toujours en action
- Prisma Media : le partage des profits, c'est maintenant
- Air France : 67% d'augmentation pour toutes et tous ?

Le 9 mars 2017

Nos droits, contre leurs privilèges

Il y a un an démarrait le mouvement contre la loi travail. Comme nous l'avions dénoncé durant ces mois de mobilisation, la mise en œuvre des mesures induites par cette loi se traduit par une somme de régressions sociales.

Les effets de la loi dans nos entreprises et dans nos services sont multiples :

- ♦ Ainsi, le journal La Voix du Nord, entend supprimer 25 % de son effectif (toutes catégories de personnel confondues) alors qu'il a dégagé en 2015 un résultat net de 5,4 millions d'euros ! Il s'appuie pour cela sur les dispositions de la loi travail permettant de recourir à un PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi) dès lors qu'il y a un recul du chiffre d'affaires.
- ♦ Un accord de modulation du temps de travail sur 3 ans a été signé dans la métallurgie.
- ♦ Le transfert de contrats de salarié-es lors de transferts de marché de sous-traitance sans prise en compte des avantages hors rémunération.
- ♦ Des accords d'entreprise en deçà des conventions collectives sur le temps de travail, les autorisations d'absence.

Les enjeux sont nombreux, les travailleurs et travailleuses, les militant-es syndicaux qui se sont battu-es pendant ces nombreux mois ne sont pas prêts à accepter toutes ces applications.

Au-delà, l'Union syndicale Solidaires a porté des **actions juridiques** : deux recours devant le Conseil d'Etat contre des décrets de la loi Travail relatifs à sa partie temps de travail, présentée comme le cœur de cette « réforme » et une requête en contestation du décret relatif au référendum d'entreprise, parodie de démocratie sociale.

Solidaires continue à exiger :

- ♦ **l'abrogation de la loi El Khomri** qui ne fait que renforcer les privilèges patronaux,
- ♦ **des droits nouveaux pour les salarié-es, la jeunesse et les privé-es d'emploi,**
- ♦ **la libération et la relaxe immédiate de toutes et tous les embastillé-es de la loi travail.**

Une période de vents mauvais s'annonce avec une campagne présidentielle durant laquelle nous assistons à une multiplication des propos racistes et propositions de reculs sociaux. La suite risque de n'être guère plus reluisante. C'est pourquoi nous pensons qu'il est primordial de continuer à faire entendre la voix des organisations syndicales comme des autres organisations du mouvement social durant cette période. Traditionnellement l'espace public et médiatique est occupé jusqu'à saturation par l'élection présidentielle. Pourtant, nos revendications restent entières et nous refusons de nous taire durant cette période pour y assister en spectateurs et spectatrices.

C'est dans cet esprit que Solidaires est investie dans la campagne « Nos droits contre leurs privilèges » aux côtés de syndicats (FSU, Confédération paysanne, CNT-SO, Syndicat de la Magistrature...) et d'associations comme le DAL, ATTAC, la FASTI, VISA ou le MNCP.

Cette campagne a été lancée publiquement le dimanche 26 février par l'occupation d'un bâtiment vide de plusieurs milliers de mètres carrés dans l'objectif de loger des familles suivies par le DAL et d'installer un QG de campagne. Malheureusement, la police a procédé à l'expulsion de ce bâtiment concédé par la mairie de Paris à la chambre de commerce.

Articulée autour de 4 axes (**justice sociale, droits fondamentaux, libertés individuelles et lutte contre les discriminations**) la campagne a de nombreuses dates devant elle : présente lors des manifestations des 7 et 8 mars, elle le sera également le 19 mars, avant un **meeting parisien le 29 mars** et une **manifestation le 1^{er} avril** avant une semaine consacrée à l'évasion fiscale et des événements autour du thème « Rendez l'argent ! »

Car l'idée est bien d'**ancrer cette campagne localement** pour ne pas qu'elle reste un appel national à visée médiatique. Plusieurs Solidaires locaux ont déjà initié ou rejoint des collectifs départementaux. Cette démarche est à généraliser. Et gageons que les liens ainsi créés nous seront utiles très bientôt pour construire les résistances de demain.

Retrouvez l'appel, le matériel de campagne, l'agenda des initiatives sur le site l'Espace commun des mouvements sociaux « Nos droits contre leurs privilèges » : <http://www.nosdroits.org>



- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Solidaires en action >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Solidaires-en-action-no-147-9-mars-2017>